

SARL ATLANTIQUE SUD VENDEE IMMOBILIER - MILLET IMMOBILIER
SIEGE SOCIAL - 13 BOULEVARD ARAGO - 85100 LES SABLES D'OLONNE
SUCCURSALE - 55 RUE DE LA CROIX BLANCHE - LE CHÂTEAU D'OLONNE -85180 LES SABLES D'OLONNE
RCS 393 105 663 LA ROCHE SUR YON

Garantie financière GALIAN, 89 Rue la Boétie, 75008 PARIS | Gestion 120 000 €, Transaction 240 000 € |
Carte professionnelle transaction et gestion immobilière n° 8501 2016 000 004 395

I - BAREME COMMISSIONS VENTES (TVA incluse)

De 0 à 30 000 €	3000 € TTC
De 30 000 € à 45 000 €	8 % TTC
De 45 000 € à 200 000 €	6 % TTC
Plus de 200 000 €	4 % TTC

Transactions, immeubles bâtis, immeubles non bâtis, commerce
Calcul par tranches cumulatives avec un minimum de 3 000 € TTC

NB : Pour les annonces du S.I.A. VENDEE, c'est le barème du titulaire du mandat qui s'applique.

II - LOCATIONS - HABITATIONS

Honoraires location

Honoraires location à l'année vide ou meublée à titre principale :

La charge du bailleur :

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction de bail (soumis au décret n° 2014-890 du 1^{er} aout 2014) Département de Vendée en Zone C soit 8€/m²

Honoraires de réalisation d'état des lieux (soumis au décret n° 2014-890 du 1^{er} aout 2014) Département de Vendée en Zone C soit 3€/m²

La charge du locataire :

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction de bail (soumis au décret n° 2014-890 du 1^{er} aout 2014) Département de Vendée en Zone C soit 8€/m²

Honoraires de réalisation d'état des lieux (soumis au décret n° 2014-890 du 1^{er} aout 2014) Département de Vendée en Zone C soit 3€/m²

III - AUTRES LOCATIONS

Honoraires Location secondaire : 14 % H.T. du loyer annuel (50% propriétaire et 50 % locataire)

Honoraires locaux professionnels : 12 % H.T. du loyer annuel (100% locataire)

Honoraires locaux commerciaux : 12 % H.T. du loyer annuel (100% locataire)